Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 2 (1914)

Heft: 3

Artikel: Élection et mort de quelques avoyer (18me siècle)

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817902

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ELECTION ET MORT DE QUELQUES AVOYERS (18me SIÈCLE)

NOTES HISTORIQUES EXTRAITES DES CAHIERS DU CHAPELAIN GOBET

Le 29 juin 1793, jour de saint Pierre, est mort Son Excellence le seigneur avoyer François-Marc-Nicolas-Ignace Gady; il avait été en charge pendant quarante ans. Après son décès, il fut déposé, à son domicile, sur un lit de parade; on l'avait habillé de noir, manteau, rabat, perruque; pour « des raisons connues », on fut obligé de le mettre de bonne heure dans son cercueil. Il fut enterré le lundi 1er juillet; la cérémonie commença après 7 heures par la sonnerie de toutes les cloches en trois couplets. En tête du convoi funèbre venaient les enfants de la ville, puis les écoliers avec le beau crucifix et le gonfanon, ensuite les honorables abbayes avec les torchères, suivies des Pères Capucins, Cordeliers, Augustins, et des prêtres français en séjour dans notre ville, tous en surplis. Après eux s'avançaient les choralistes, Messieurs les chanoines en aumusse, le Rme seigneur prévôt Müller portant la chape et accosté de deux diacres d'honneur. Le corps du défunt fut porté depuis la maison mortuaire par huit officiers habillés de noir, ayant chacun crêpe, et gants blancs; la garde paradait tout autour. Le cercueil était suivi des parents, puis de tout l'Etat en habit de cérémonie. A St Nicolas, le prévôt officia pontificalement. La tombe où fut déposé le défunt est au milieu du chœur. Il y eut au convoi un monde « terrible »; les officiers avaient commandé à toute la bourgeoisie d'y assister; de fait, tous les bourgeois accoururent, regrettant vivement la perte de leur chef.

Requiescat in pace!

Election de l'avoyer Techtermann. Le dimanche suivant, 7 juillet, eut lieu dans l'église des Cordeliers l'élection du successeur de l'avoyer Gady. La veille, les quatre seigneurs bannerets en habits de cérémonie, avec quatre seigneurs secrets étaient allés

dans leur quartier respectif inviter la noble bourgeoisie. La cérémonie eut lieu à 8 heures du matin; on a passé comme à la St. Jean; quand tout le monde fut entré, Son Excellence Werro fit l'éloge du défunt et annonça la nomination du nouvel avoyer. Monseigneur le statthalter Odet lui répondit et présenta le très honoré seigneur sénateur Techtermann; Mgr le sénateur de Reynold présenta de son côté le très honoré seigneur sénateur Ratzé. On pria alors tous les parents de sortir, puis on procéda à la votation. Le très honoré Sgr François-Antoine Techtermann réunit presque l'unanimité des voix; il fut proclamé avoyer, à la grande joie de tout le monde. Que Dieu lui fasse la grâce de vivre longtemps! « Il a reconnu la bourgeoisie d'un écu neuf à chacun ». Après le dîner, les quatre bannières allèrent faire leurs décharges d'honneur, voulant ainsi lui témoigner leur allégresse et tout le monde accourut pour le féliciter. Hinc vivat, et iterum vivat!

Le 2 juillet 1794, on a célébré l'anniversaire de feue Son Excellence Gady. Les officiers avaient « commandé tout l'Etat pour y assister » en habit noir ; au chœur avait été dressé un mausolée surmonté du portrait du défunt. L'office pontifical fut célébré par le prévôt Muller. L'office fut suivi du chant du Libera me et de l'encensement du mausolée. Tous les chanoines étaient présents, en aumusse.

Mort de l'avoyer Werro. Son Excellence est morte le mardi 15 juillet 1794 à 2½ heures du matin. Le jeudi précédent, il avait encore assisté à la séance des Deux-Cents; mais le lendemain déjà, soit le vendredi, il avait reçu les derniers sacrements. L'agonie dura depuis dimanche à 2 h. après-midi jusqu'au mardi matin. Il fut exposé dans la chambre d'audience, en parade, tout habillé, entouré de vingt cierges; messieurs ses fils n'ont pas voulu qu'on le portât découvert; le convoi fut identique à celui de l'avoyer Gady; le corps fut porté en terre aussi par huit officiers. Le défunt avait été avoyer pendant 23 ans; il est mort regretté de tout le monde.

Election de son successeur de Maillardoz. L'élection eut lieu le dimanche 27 juillet. La veille, les quatre bannerets en habit de cérémonie, avec les quatre jeunes seigneurs secrets étaient allés invités la noble bourgeoisie à se trouver aux Cordeliers le lendemain à 8 heures. On a passé comme à la Saint-Jean. Il était accouru une immense foule. La votation dura jusqu'à 1 heure

après midi. Son Exce l'avoyer fit une harangue à la mémoire du défunt; le conseiller Schaller présenta ensuite le conseiller Techtermann de Bionnens; le conseiller Odet présenta le conseiller de Maillardoz. Celui-ci l'emporta et fut proclamé élu. « Il a aussi reconnu la bourgeoisie d'un écu neuf »; après-midi, les quatre bannières allèrent chez lui faire leurs décharges d'honneur. On espère qu'il sera un bon père pour la patrie.

Mort de l'avoyer de Maillardoz arrivée le jour de saint Barthélemy à son bien de campagne de Catty. Il fut trouvé mort chez lui à la galerie. Il n'avait été qu'une année à la présidence. Il fut enterré le vendredi 26 août à Guin, dans l'après-midi. La moitié des membres du Conseil sont allés, précédés de deux Oberriter, pour l'enterrement. Quatre officiers sont allés en habit noir pour le porter; mais, depuis Catty, il a été porté jusqu'au village par huit paysans en uniforme, de là les quatre officiers l'ont porté jusqu'à l'église. Il y eut beaucoup de monde; les stock des abbayes y sont allés avec les stoubediener. Le lendemain Mgr d'Odet est allé dire l'office. Requiescat in pace!

Election de son successeur l'avoyer de Werro faite le dimanche 4 septembre 1796. Après l'invitation ordinaire faite par la ville, on est allé aux Cordeliers. L'avoyer Techtermann fit une harangue; le conseiller Bourgknecht présenta le T. H. Sgr conseiller de Werro. Il fut nommé par le Conseil, les Secrets et les Soixante; la bourgeoisie n'a donné aucun suffrage; il y eut des murmures dans le public de ce qu'il n'y avait pas eu d'élection. « On n'avait jamais vu cela; ç'a a été un coup fait à la main. Il a cependant reconnu la bourgeoisie d'un écu neuf ».

LE NOUVEAU BRÉVIAIRE DE 1787.

Le 1er décembre 1787, on a commencé à St Nicolas un nouveau bréviaire fabriqué par MM. les chanoines Fontaine et Seydoux, qui ne trouvaient plus le vieux rite lausannois à leùr fantaisie; avec leurs idées de Français, de nouveautés, ils ont pu parvenir à renverser ce beau rite si longtemps usité. Mais on s'est déjà ri d'eux en les entendant le premier dimanche de l'avent avec leur chant nouveau; ils ne savaient pas en sortir eux-mêmes; Leurs Excellences ont bien grondé et dit qu'on devait observer le vieux rite et non pas ce nouveau chant de marmotier. Fontaine est

un Savoyard; il veut mener des airs nouveaux, de marmote, parce l'on n'en avait de longtemps pas vu ni entendu. C'est une confusion telle que les prêtres ne sauront plus prier le bréviaire. Et puis ce sont des frais inutiles. Que saint Nicolas punisse les auteurs de ce changement; qu'il nous laisse dans le vieux rite lausannois dix fois plus beau que leur nouveau marmotier de Paris entrepris par un Savoyard. Le jour de saint Nicolas, 6 décembre, le curé Seydoux a officié en place du Révérendissime seigneur prévôt qui était malade; le public a été étonné et mécontent de voir ces changements faits par deux Hindersaiss, changement auquel le Sgr prévôt Techtermann a consenti mal à propos; Dieu et saint Nicolas l'ont puni par une longue maladie qui ne lui a pas permis de voir ni de chanter le nouveau rite de synagogue de Paris.

La même année 1787, le grand portail de St. Nicolas a été renouvelé et raccommodé par Martinetti doreur et sculpteur, par ordre souverain, on a aussi ragrandi les deux petites portes.

